



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens  
Renens, le 9 septembre 2019

## Crédit-cadre pour les études urbaines 2019-2023

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal un crédit cadre de CHF 1'050'000.- pour le financement des études urbaines qu'elle devra mener dans les cinq prochaines années. Celles-ci devront permettre de répondre aux enjeux d'évolution de la Commune et aux objectifs urbains que se fixe la Municipalité, soit qualité de vie en ville, *vivre ensemble* et lutte contre le changement climatique.**

En 2012, l'élan né de la signature du Schéma directeur par les huit communes de l'Ouest lausannois et le Canton incitait à un renforcement du développement urbain du district. Cette détermination s'est alors matérialisée pour Renens dans un premier crédit cadre dont le but était de planifier un développement territorial durable, qui réponde aux besoins des générations actuelles et futures: création de logements de qualité, amélioration de la qualité des espaces publics, promotion de la mixité des affectations, et soutien de l'offre en équipements et en services.

Aujourd'hui, cette perspective est affinée par une volonté de renforcer la qualité des espaces non-bâti d'une part et la nécessité de s'adapter au changement climatique de l'autre. Pour répondre à ces deux impératifs, la Municipalité fixe comme priorité aux développements urbains futurs la dimension qualitative de l'espace commun avant la mesure quantitative des constructions privées.

Comme en 2012, la Municipalité propose au Conseil communal d'adopter un crédit-cadre pour un montant global de CHF 1'050'000.-, afin de renouveler le plan d'affectation communal et mener quelques projets sectoriels ayant pour but le développement urbain de Renens. Ce crédit-cadre portera sur une durée de cinq ans, jusqu'à fin 2023.

De manière générale, il s'agit de répondre au développement de la ville, en accompagnant la croissance de la population, mais en questionnant aussi le modèle de société basé sur une croissance permanente. L'enjeu sera de favoriser la nature en ville et de promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement pour orienter Renens vers un avenir plus durable. Avec ce nouveau crédit-cadre, la Municipalité souhaite se doter d'un instrument pour atteindre ses objectifs urbains de qualité de vie en ville, de *vivre ensemble* et de lutte contre le changement climatique, tels qu'inscrits dans son programme de législature « Renens, Ville à vivre »

### **Renseignements :**

**Tinetta Maystre**

Municipale Direction Urbanisme-Travaux  
076 407 33 81